



PORTRAIT DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Dans le cadre du projet de territoire Ambition 2020, le Pôle Territorial souhaite soutenir l'agriculture et travaille sur le développement des circuits courts sur son territoire.



La mission confiée au comité de pilotage nommé « *Jardin potager* » s'articule autour de trois axes, recenser les exploitations agricoles (hors viticulture), repérer le foncier agricole et réaliser un état des lieux de la restauration collective.

Ce document présente les résultats du travail effectué concernant le premier axe.

Ce recensement a pour objectif de mieux connaître l'activité agricole du territoire. Le but étant de favoriser le développement des circuits courts alimentaires (1 intermédiaire maximum entre le producteur et le consommateur), notamment auprès de la restauration collective.

Le recensement des producteurs du territoire a été effectué à partir d'une base de données de l'INSEE (acquise par le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers en 2014). Ce fichier dénombre 174 exploitations agricoles (hors viticulture) sur les 71 communes qui composent le territoire.

Un travail de sélection a été effectué afin d'écartier les exploitations non destinées à l'alimentation humaine (les exploitations horticoles ainsi que les élevages canin, équin et félin).

Concernant la viticulture, il a été choisi d'intégrer seulement les viticulteurs pratiquant la vente directe de leurs jus de raisin et/ou ayant une autre activité agricole destinée à l'alimentation humaine.

Le fichier a été mis à jour par contact téléphonique auprès des exploitants agricoles dans le but de mieux cerner le panel de producteurs. Cette étape a notamment permis de réduire le panel de producteurs à enquêter car un nombre important d'exploitations ayant cessé leur activité ont été repérées.

Suite à cette prospection, il a été confirmé que les exploitations céréalières étaient majoritairement destinées à l'alimentation animale et que la production ne se vendait pas en circuit court, une étape de transformation étant souvent nécessaire à la rendre propre à l'alimentation humaine. Il a donc été choisi de ne pas les intégrer au recensement.

Cependant il a tout de même été décidé de recenser les producteurs de bière.

Ce recensement aboutit donc à une liste de 40 producteurs. Une rencontre était souhaitée avec chacun dans le but de mieux connaître leur activité et d'avoir une vision de la réalité agricole du territoire.

Sur les 40 producteurs identifiés, 23 ont pu être interrogés au cours de l'été 2015.

Ce document présente les informations obtenues à l'issue de ces entretiens semi-directifs. La réalisation des graphiques a été effectuée à l'aide du logiciel Sphinx.

La production agricole du Cœur Entre-deux-Mers

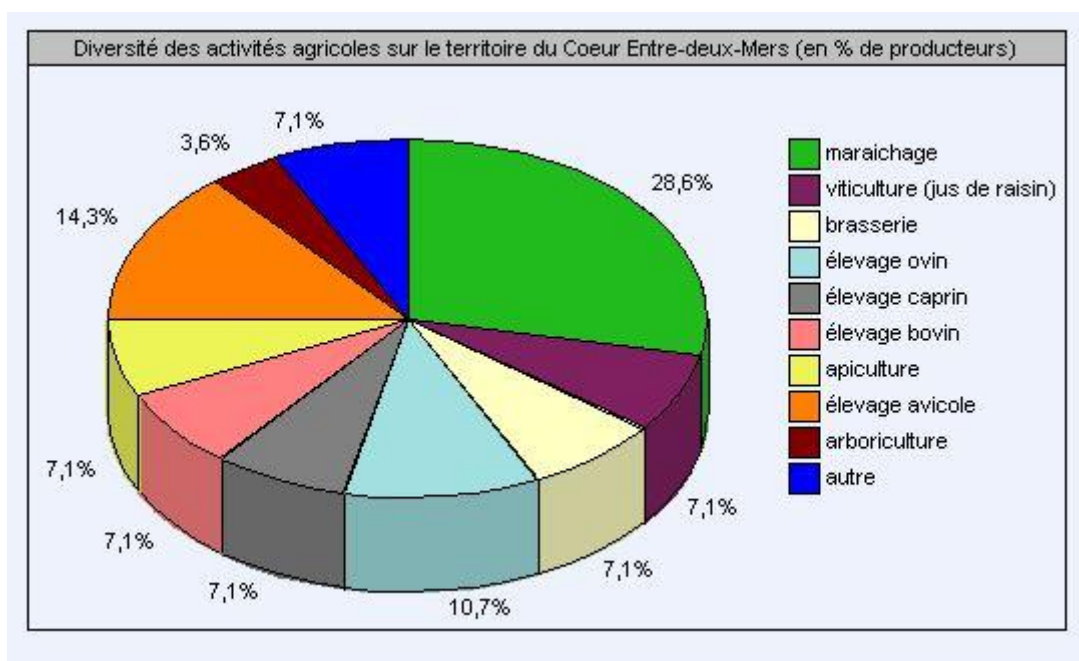


Figure 1, source : « Recensement producteurs » - Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers, juillet 2015

Le graphique ci-dessus témoigne de la diversité des productions que l'on peut trouver sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers. On dénombre en effet une dizaine de catégorie de production agricole.

Le maraîchage est l'activité agricole la plus représentée puisque 28,6% des producteurs interrogés la pratique.

Différents types d'élevage sont présents sur le territoire avec en tête les élevages avicoles et ovins, pratiqués respectivement par 14,3% et 10,7% des producteurs. Tout type d'élevages confondus, l'élevage représente néanmoins 39,2% des producteurs.

La catégorie « autre » comprend les activités de culture du safran et des PPAM (Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales).

Remarque : En dehors des considérations prises pour cette enquête, la viticulture est l'activité agricole la plus importante sur le territoire.

Période de production et de vente

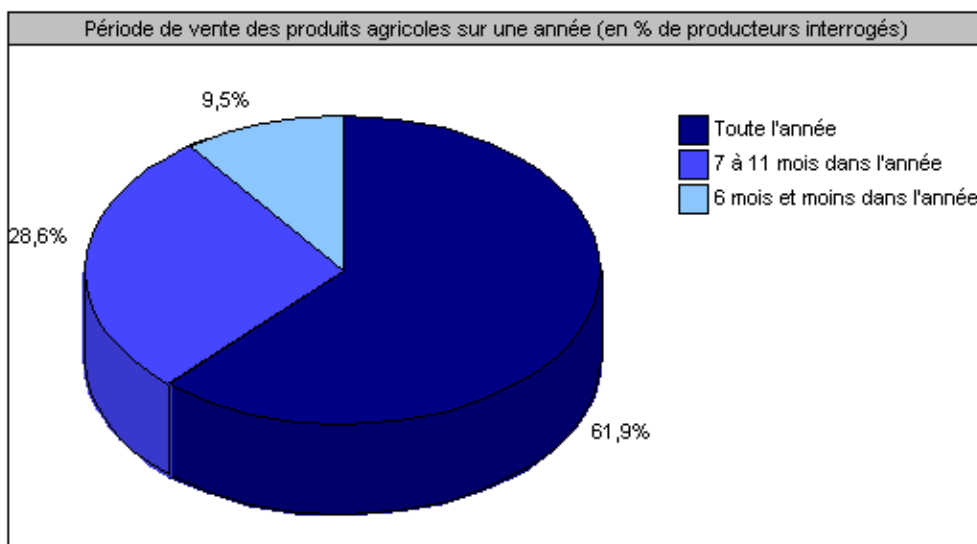


Figure 2, source : « Recensement producteurs » - Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers, juillet 2015

Suite aux entretiens, il a été constaté que même si les produits agricoles sont marqués par une saisonnalité, la majorité des producteurs vendent toute l'année. Ceci s'explique, le plus souvent par une activité de transformation (conserves, confitures...) qui permet la commercialisation en dehors des périodes de production.

En ce qui concerne un éventuel partenariat avec la restauration collective, des remarques ont été faites quant au décalage entre la période scolaire et la période de production (notamment concernant la production maraîchère).

Volume estimé

Les entretiens n'ont pas permis d'évaluer les quantités produites. En effet, à la demande d'une estimation des volumes, peu de producteurs ont répondu. Ceci est dû au manque de temps lors des entretiens (pas de détails en données chiffrées) mais aussi à l'activité des maraîchers qui cultivent souvent de nombreuses espèces/variétés et pour qui il est plus difficile de quantifier la production. De plus, les entretiens se sont déroulés au cours des mois de juin et de juillet, période qui correspond au pic d'activité pour de nombreuses exploitations agricoles.

Dans l'idée de développer un circuit de distribution vers la restauration collective, il serait pourtant nécessaire d'obtenir des réponses plus détaillées afin d'effectuer ce travail de quantification qui est une étape clé pour évaluer la faisabilité de ce type de projet.

Démarche qualité des producteurs

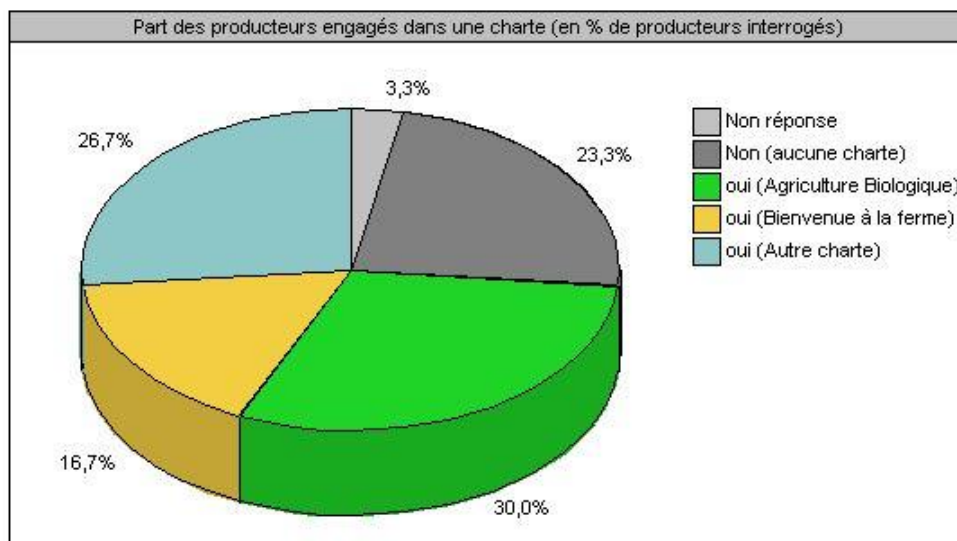


Figure 3, source : « Recensement producteurs » - Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers, juillet 2015

Une grande majorité des producteurs interrogés sont engagés dans une charte (73,4%). L'agriculture biologique est bien représentée puisque 30% des exploitations sont certifiées. Le réseau « Bienvenue à la ferme » compte 16,7% des producteurs interrogés.

Parmi les autres chartes citées, on retrouve des engagements plus spécifiques comme par exemple une charte AREA (Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine).

Ces différents engagements sont le signe d'une démarche qualité dynamique qui pourrait aller dans le sens du développement des circuits courts.

Mode de commercialisation

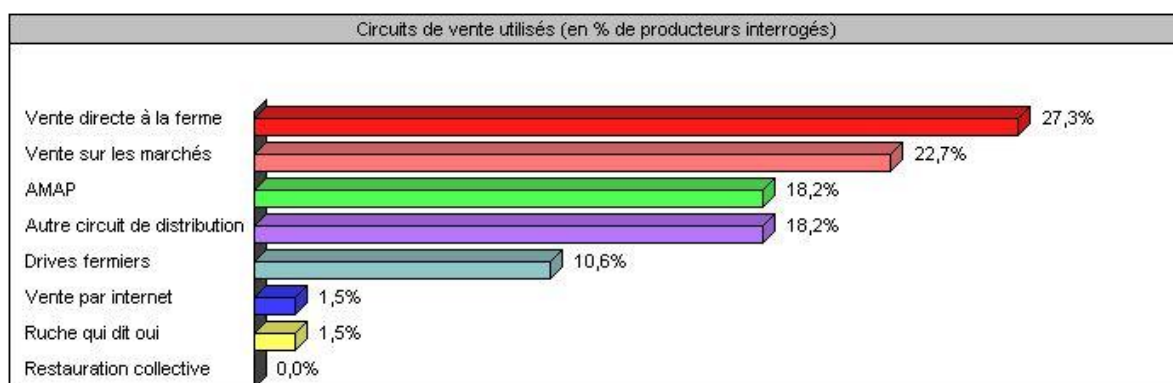


Figure 4, source : « Recensement producteurs » - Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers, juillet 2015

La majorité des producteurs interrogés pratiquent la vente en circuit court avec en tête la vente directe à la ferme/sur l'exploitation (27,3% des producteurs la pratiquent) suivie de près par la vente sur les marchés (22,7%).

Aucun producteur ne pratique actuellement la vente auprès de la restauration collective.

La moitié des producteurs interrogés souhaitent diversifier leurs circuits de commercialisation. Cette information permet d'identifier les producteurs qui pourraient être intéressés par un projet d'approvisionnement local de la restauration collective.

Outils de communication

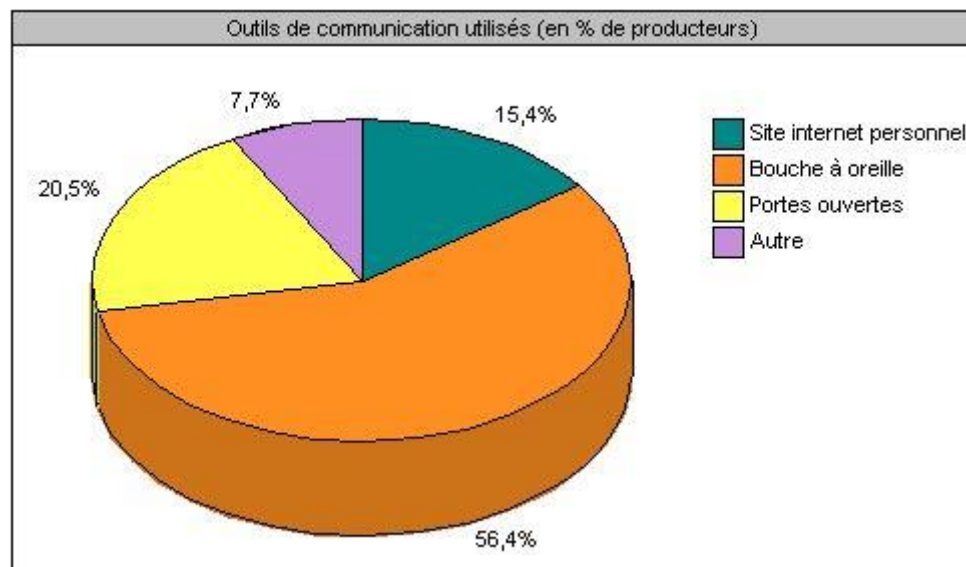


Figure 5, source : « Recensement producteurs » - Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers, juillet 2015

Plus de la moitié des producteurs se font connaître par le « Bouche à oreille ». La pratique de portes ouvertes et la création du site internet de l'exploitation sont des moyens de communication utilisés de façon plus minoritaire.

Il faut également prendre en compte le fait que la communication est parfois prise en charge par des organismes extérieurs. C'est le cas des 16,7% de producteurs qui font partie du réseau Bienvenue à la ferme et qui bénéficient des outils de communication utilisés par la chambre d'agriculture (site web, prospectus, cartes...).

La majorité des producteurs (65,2%) ne souhaitent pas développer de nouveaux modes de communication.

Projets et besoins concernant l'activité agricole

Parmi les producteurs interrogés 47,8% ont un projet. Les projets sont assez variés : agrandissement, diversification, installation de nouveaux matériels...

En ce qui concerne la question des besoins pour l'activité agricole, il y a eu beaucoup de non réponse et de non. Seuls 26,1% des producteurs ont exprimé un besoin, le plus souvent d'ordre « pratique » (financier, main d'œuvre, matériels...)

Foncier agricole

La surface moyenne des exploitations est de 15,9 ha.

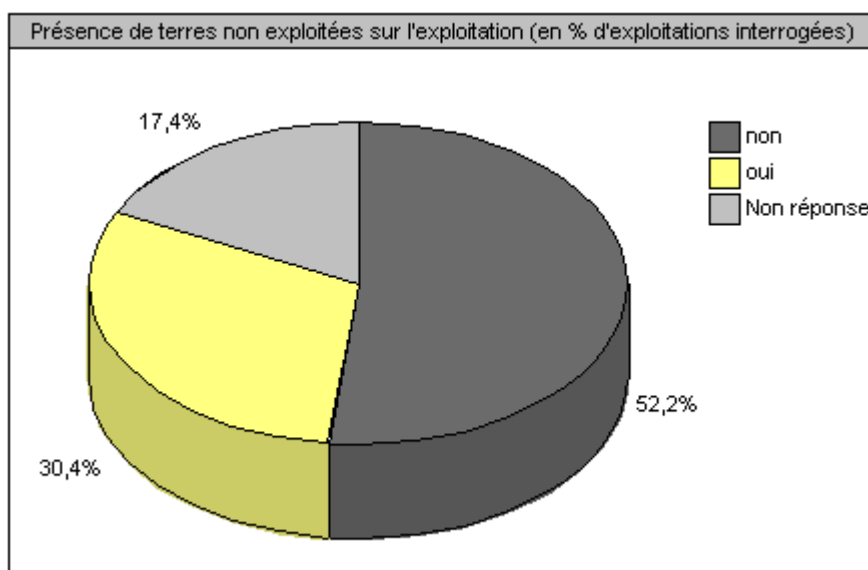


Figure 6, source : « Recensement producteurs » - Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers, juillet 2015

Remarque : Les questions concernant le foncier agricole sont source de nombreuses « non réponses ».

On observe tout de même que 30,4% des exploitations possèdent des terres non exploitées et que plus de la moitié n'en possède pas.

Parmi les producteurs possédant des parcelles non exploitées, 6 ont indiqué la surface occupée par ces terres. Ces informations ont permis de calculer une surface moyenne de 3.6 ha pour ces terres non exploitées.

Seuls 2 producteurs se disent prêt à louer ou à vendre ces terres à de nouveaux agriculteurs. Les producteurs qui ne souhaitent pas vendre ou louer ces terres sont au nombre de 7 et la principale raison de ce refus est que les terres non exploitées servent à la rotation des cultures. Les autres producteurs n'ont pas souhaité répondre à cette question (60,9% de non réponse).

Parrainage

Le parrainage consiste en l'accompagnement et le conseil d'un jeune agriculteur (JA) récemment installé afin de le soutenir dans la mise en place de son projet et de favoriser son intégration sur le territoire. Il a été demandé aux producteurs s'ils étaient prêts à parrainer un JA.

Une majorité est favorable puisque 47.8% des producteurs se disent prêts à parrainer un JA.

21,7% des producteurs ne souhaitent pas parrainer un JA, souvent en raison du manque de temps dont ils disposent.

30,4% des producteurs n'ont pas répondu à cette question.

Transmission de l'exploitation

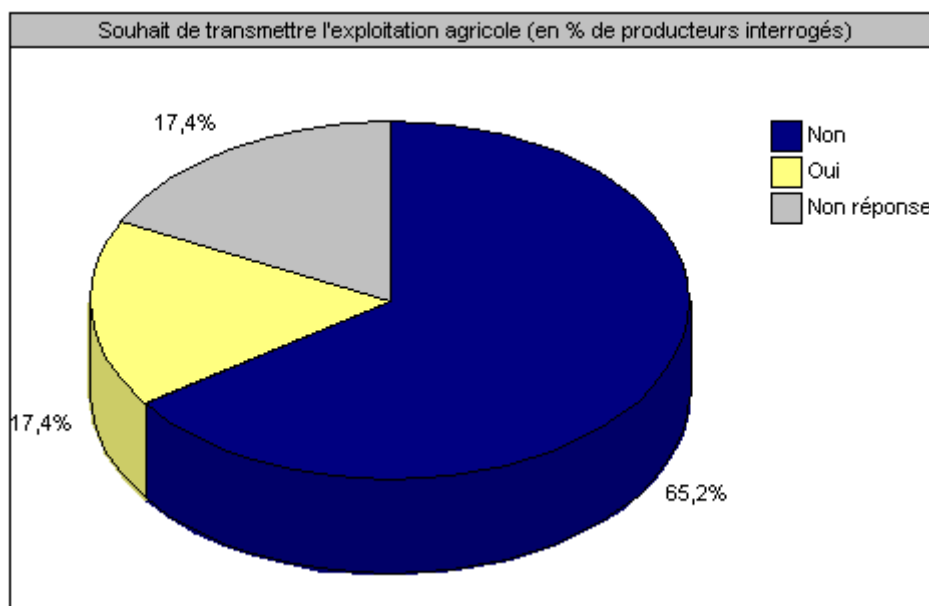


Figure 7, source : « Recensement producteurs » - Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers, juillet 2015

La majorité des producteurs interrogés disent ne pas souhaiter transmettre leur exploitation. Ce chiffre semble inquiétant mais même si le problème du manque de repreneurs a été évoqué, pour la plupart, il s'agit en fait d'une réponse par défaut. En effet, de nombreuses exploitations ont une activité récente et les producteurs estiment qu'une éventuelle reprise n'est pas encore à l'ordre du jour.

Parmi les 17,4% de producteurs souhaitant transmettre leur exploitation, la reprise est déjà envisagée par une personne de l'entourage.